

# LES NOMS DE DOMAINE (Notes)

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>0.00</b>	<b>GÉNÉRALITÉS ..... 2</b>
<b>1.00</b>	<b>NOMS DE DOMAINES GÉNÉRIQUES INTERNATIONAUX..... 3</b>
<b>2.00</b>	<b>NOMS DE DOMAINES À SUFFIXE DE DÉSIGNATION NATIONALE (ccTLD)..... 4</b>
<b>3.00</b>	<b>PROCÉDURE D'OBTENTION D'UN NOM DE DOMAINE..... 4</b>
3.01	Registres accredités ..... 4
3.02	Période d'enregistrement..... 5
3.03	Traitement des demandes ..... 5
3.04	Charte de nommage canadienne ..... 5
3.05	Noms de domaines réservés..... 6
<b>4.00</b>	<b>RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS ..... 6</b>
4.01	Déroulement des procédures..... 6
4.02	Communications..... 7
<b>5.00</b>	<b>LA PLAINTÉ ..... 7</b>
5.01	Notification de la plainte ..... 8
5.02	La réponse..... 8
5.03	Nomination du tribunal d'arbitrage et délai pour prononcer la décision ..... 9
5.04	Décision du tribunal d'arbitrage..... 9
5.05	Communication de la décision aux parties ..... 10
<b>6.00</b>	<b>ILLUSTRATIONS JURISPRUDENTIELLES ..... 10</b>
6.01	Noms de domaines abusifs, effectués délibérément de mauvaise foi (cybersquattage)..... 10
6.02	Intérêt légitime dans le nom de domaine ..... 12
6.03	Marque de commerce, marque notoire ..... 12

○ ○ ○ ○ ○

# LES NOMS DE DOMAINE

## (Notes)

0.00

### GÉNÉRALITÉS

Les noms de domaines ont été conçus à l'origine pour permettre aux utilisateurs de localiser facilement les sites disponibles sur le réseau Internet. Actuellement, il n'y a pas d'organisme central exerçant un contrôle. Le système de noms de domaines, mieux connu sous l'acronyme DNS, a pour fonction principale de faciliter la navigation des utilisateurs sur l'Internet par le biais de deux éléments: le nom de domaine et l'adresse IP (*Internet Protocol*) correspondante. Le nom de domaine, qui prend habituellement une forme facile à retenir, tel que «www.edilex.com», est en fait l'adresse d'un ordinateur. En utilisant ce type d'adresse, il n'est pas nécessaire d'avoir recours aux adresses IP. L'adresse IP est une série de quatre chiffres séparés par des points, qui correspond à l'adresse numérique de l'ordinateur<sup>i</sup>.

Le DNS est géré par l'*Internet Assigned Numbers Authority*<sup>ii</sup> (ci-après IANA), un organisme à but non-lucratif, qui assure la gestion et l'assignation mondiale des adresses numériques IP. Le DNS comprend une hiérarchie de noms de domaines. Nous retrouvons, au sommet de cette hiérarchie, les domaines de premier niveau qui sont divisés en deux catégories :

- 1) les domaines génériques internationaux [ci-après gTLD]<sup>iii</sup> ; et
- 2) les domaines qui sont des codes de pays [ci-après ccTLD]<sup>iv</sup>.

Présentement, nous retrouvons sept domaines génériques, dont trois: «.com», «.net» et «.org»<sup>v</sup>, qui ne sont pas exclusifs à des organismes, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune restriction à l'utilisation de ces noms. Puis, il y a quatre gTLD: «.edu», «.gov», «.int» et «.mil»<sup>vi</sup>, qui eux sont réservés. Seuls les organismes qui répondent à certains critères peuvent enregistrer ces noms. Le 16 novembre 2000, l'*Internet Corporation for Assignment Names and Numbers* (ci-après ICANN)<sup>vii</sup> proposait sept nouveaux TLD génériques, à savoir: «.aero», «.biz», «.coop», «.info», «.museum», «.name» et «.pro»<sup>viii</sup>. L'ICANN ne prévoit pas que ces nouveaux domaines soient en vigueur avant le second trimestre de 2001. Pour ce qui est des noms de domaines nationaux (*ccTLD*), chacun de ces domaines se compose des deux premières lettres du nom du pays concerné. Par exemple ; «.ca» (Canada), «.fr» (France), «.uk» (Royaume Uni). Les États-Unis n'ont pas cru bon de préciser l'appartenance géographique de leurs noms de domaines par les lettres «.us» ; ce code existe, mais il est très peu utilisé.